



Garde alternée anniversaire

Par **DYLANCOMBRET**, le **27/08/2023** à **19:22**

Bonjour. Ma femme aura pas sa fille le jour de son anniversaire. Ils sont en garde alterné. Le père peut il refuser à la maman de voir sa fille pour son anniversaire ?

Par **Visiteur**, le **27/08/2023** à **19:47**

Bonjour,

Si le jugement n'a pas prévu de disposition particulière pour l'anniversaire, c'est en effet possible.

Il faudra choisir une autre date pour le fêter avec elle, ou encore s'arranger avec l'autre parent.

Et pourquoi pas le fêter ensemble ? A l'amiable tout est possible.